



Certificat d'Accréditation

N° : 2-015 Rév 02

ALGERAC, reconnu par le décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, est signataire de l'accord multilatéral de l'EA pour l'accréditation, pour les activités objet du présent certificat, atteste que :

VERITAL EPE/SPA

Adresse : Lotissement PONS n° 38, Kouba-Alger

est accrédité selon la norme ISO/CEI 17020:2012 (en tant qu'organisme de type A) et les règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'inspection suivantes :

- ✓ Agréage des produits ;
- ✓ Inspection dans les ouvrages et installations industrielles ;
- ✓ Contrôle et vérification des conteneurs ;
- ✓ Produits et Composants Industriels (Contrôle Non Destructif).

Les sites concernés, couverts par l'accréditation sont :

- Alger et Annaba.

Les activités couvertes sous accréditation sont décrites dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

Date de prise d'effet : 27/09/2023

Date de fin de validité : 31/05/2026

Le Directeur Général

Noureddine BOUDISSA

Date d'octroi de l'accréditation initiale : 31/05/2015

ANNEXE TECHNIQUE

N° 2-015 Rév 02

L'Organisme d'inspection :

VERITAL EPE/SPA Lotissement PONS n° 38, Kouba-Alger.

Est accrédité par ALGERAC, Département Inspection, pour les activités d'inspection selon la norme : ISO/CEI 17020 :2012 en tant qu'organisme d'inspection de type A dans les domaines :

- Agréage (Agroalimentaire/Produit de construction)
- Contrôle des appareils de levage (APL)
- Contrôle des appareils a pression (APG/APV)
- Contrôle des appareils et installations électriques (APE)
- Contrôle et vérification des conteneurs
- Produits et Composants Industriels (Contrôle Non Destructif)

Note : Un organisme de type A est un organisme fournissant exclusivement des services d'inspection de tierce partie indépendante.

SITES CONCERNES	- Siege et site D'ALGER : Lotissement PONS n°38, Kouba-Alger Téléphone: +213 (0) 23 70 17 27 - Fax: +213 (0) 23 70 17 28 - Email : dg@verital.dz
	-Site ANNABA :01 Rue Krim Madani -Annaba -Téléphone / Fax: +213 (0) 38 45 08 55 -Email : divisionannaba@verital.dz

Date de prise d'effet : 27 septembre 2023

Date de fin de validité : 31 Mai 2026

Pour le Directeur Général et par délégation
Le Chef de Département Inspection

Hocine LARBI

Cette annexe peut faire l'objet de modification, pour cela la nouvelle annexe annule et remplace toute annexe précédemment émise

PORTEE D'ACCREDITATION

SITE :ALGER

Domaine General : I. AGREAGE				
Domaine d'inspection/ Objet installations, appareils, dispositifs, composants, équipements,...	Techniques Utilisées	Phase /Type d'inspection inspection avant mise en exploitation, finale, périodique, préalable, avant livraison, de conformité.....	Equipements utilisés	Référentiels Normes-Réglementation procédures internes, spécifications techniques
1.1 AGROALIMENTAIRE Contrôles qualitatifs et quantitatifs des produits	Visuel / Analyse	Contrôle quantitatif et qualitatif dans le cadre d'échanges commerciaux et de la réglementation en vigueur.	-Appareil à photo -poinçon/étiquette -Marqueur	- Cahier des charges - Spécifications techniques - Codes Normes applicables - Réglementation nationale - Procédure interne - PRO-DCQ-AGR-ED01
1.2 PRODUITS DE CONSTRUCTION 1.2.1 PRODUIT DE SIDERURGIE Tous produits sidérurgiques	Visuel / Test	Contrôle quantitatif et qualitatif dans le cadre d'échanges commerciaux et de la réglementation en vigueur.	- Appareil à photos - poinçon/ étiquette - Marqueur - Tronçonneuse	- Cahier des charges - Spécifications techniques - Codes Normes applicables - Réglementation nationale - Procédure interne PRO-DCQ-AGR-ED01
1.2.2 PRODUIT EN BETON Tous produits en béton préfabriqué	Visuel / Test	Contrôle quantitatif et qualitatif dans le cadre d'échanges commerciaux et de la réglementation en vigueur.	- Appareil à photos - poinçon/ étiquette - Marqueur - Tronçonneuse	- Cahier des charges - Spécifications techniques - Codes Normes applicables - Réglementation nationale - Procédure interne PRO-DCQ-AGR-ED01

Domaine Général :II. Equipements sous pression				
2. Contrôle des Appareils à Pression APG/APV Gaz/Vapeur	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle Visuel (VT) -Contrôle destructif 	<ul style="list-style-type: none"> -Inspection périodique -Inspection avant mise en exploitation -Inspection sur chantier -Inspection après modification 	<ul style="list-style-type: none"> - Mesureur d'épaisseur - Endoscope 	<ul style="list-style-type: none"> -Décret n° 90-245 -Décret n° 90-246 -Procédures Internes PRO-IND-APG01-ED01 PRO-IND-APG02-ED01 PRO-IND-APG02-ED01 PRO-IND-APG04-ED01 PRO-IND-APG05-ED01 PRO-IND-APG06-ED01 PRO-IND-APG07-ED01 PRO-IND-APV01-ED01 PRO-IND-APV02-ED01 PRO-IND-APV02-ED01
Domaine Général : III. Électromécanique				
3.1 Contrôle des Appareils de Levage (APL)	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle Visuel (VT) - Contrôle dimensionnel 	<ul style="list-style-type: none"> -Inspection périodique -Inspection avant mise en exploitation -Inspection sur chantier -Inspection après modification 	<ul style="list-style-type: none"> - Théodolite - Pied à coulisse - Mètre laser 	<ul style="list-style-type: none"> -Décret n° 91-05 du 19.01.1991 -ISO 4310 -NA 956 -Procédure Interne PRO-IND-APL01-ED01
3.2 Contrôle des Ascenseurs	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle Visuel (VT) - Contrôle dimensionnel 	<ul style="list-style-type: none"> -Inspection périodique -Inspection avant mise en exploitation -Inspection sur chantier -Inspection après modification 	<ul style="list-style-type: none"> - Pied à coulisse - Mètre laser -Lampe torche -testeur multi fonction 	<ul style="list-style-type: none"> -NF EN 81-20 -NF EN 81-50 -Procédure Interne PRO-IND-APL05

Domaine Général : IV. Électricité				
4. Contrôle des Appareils et Installations Electriques (APE)	- Contrôle Visuel (VT) -Prise de mesure	-Inspection périodique -Inspection avant mise en exploitation -Inspection sur chantier	- Ohmmètre - Mégohmmètre - Ampèremètre - Mesureur de terre	-Décret Exécutif N° 01 -342 du 28 Oct.2001 -Procédures Internes PRO-IND-APE01-ED01 PRO-IND-APE02-ED01 PRO-IND-APE03-ED01 PRO-IND-APE04-ED01 -NF C15 100 -NFC 13-100/200 -NFC 52 100
Domaine Général: V. Produits et composants industriels				
5. Contrôle non destructif (CND) assemblages soudés des équipements et installations industrielles.	Contrôle par Ressuage (PT)	- En cours de fabrication, en exploitation, après réparation, périodique, par des Contrôles Non Destructifs	-Double mètre -Torche -Loupe -Luxmètre -Pyromètre	-ASME V -ASME VIII -ISO 23277 -procédure internes ERQ-IND-19

Domaine Général : VI. Transport / Conteneurs de transport multimodal

6. Contrôle et Vérification de conteneurs: La structure supérieure, inférieure (Longerons, coins, Montants, parois...)	Visuel (VT) / Analyse	Contrôles et Vérifications	-Echelle -Lampe torche -Règle droite -Mètre ruban -La craie -Pied à coulisse -Mesureur d'épaisseurs	-Annexe III de la CSC1972 et ses amendements. -Procédures internes P-MAR-CNT Ed.01
--	------------------------------	----------------------------	---	--

SITE :ANNABA

Domaine Général :I. Equipements sous pression				
1. Contrôle des Appareils à Pression APG/APV Gaz/Vapeur	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle Visuel (VT) -Contrôle destructif 	<ul style="list-style-type: none"> -Inspection périodique -Inspection avant mise en exploitation -Inspection sur chantier -Inspection après modification 	<ul style="list-style-type: none"> - Mesureur d'épaisseur - Endoscope 	<ul style="list-style-type: none"> -Décret n° 90-245 -Décret n° 90-246 -Procédures Internes PRO-IND-APG01-ED01 PRO-IND-APG02-ED01 PRO-IND-APG02-ED01 PRO-IND-APG04-ED01 PRO-IND-APG05-ED01 PRO-IND-APG06-ED01 PRO-IND-APG07-ED01 PRO-IND-APV01-ED01 PRO-IND-APV02-ED01 PRO-IND-APV02-ED01
Domaine Général : II. Electromécanique				
2. Contrôle des Appareils de Levage (APL)	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle Visuel (VT) - Contrôle dimensionnel 	<ul style="list-style-type: none"> -Inspection périodique -Inspection avant mise en exploitation -Inspection sur chantier -Inspection après modification 	<ul style="list-style-type: none"> - Théodolite - Pied à coulisse - Mètre laser 	<ul style="list-style-type: none"> -Décret n° 91-05 du 19.01.1991 -ISO 4310 -NA 956 -Procédure Interne PRO-IND-APL01-ED01

Domaine Général : III. Contrôle des Appareils et Installations Electriques (APE)

<p>3. Contrôle des Appareils et Installations Electriques (APE)</p>	<p>- Contrôle Visuel (VT) -Prise de mesure</p>	<p>-Inspection périodique -Inspection avant mise en exploitation -Inspection sur chantier</p>	<p>- Ohmmètre - Mégohmmètre - Ampèremètre Mesureur de terre</p>	<p>-Décret Exécutif N° 01 -342 du 28 Oct.2001 -Procédures Internes PRO-IND-APE01-ED01 PRO-IND-APE02-ED01 PRO-IND-APE03-ED01 PRO-IND-APE04-ED01 -NF C15 100 -NFC 13-100/200 -NFC 52 100</p>
--	--	---	---	--

Domaine Général: IV. Produits et composants industriels

<p>4. Contrôle non destructif (CND)</p> <p>assemblages soudés des équipements et installations industrielles.</p>	<p>Contrôle par Ressuage (PT)</p>	<p>- En cours de fabrication, en exploitation, après réparation, périodique, par des Contrôles Non Destructifs</p>	<p>-Double mètre -Torche -Loupe -Luxmètre -Pyromètre</p>	<p>-ASME V -ASME VIII -ISO 23277 -procédure internes ERQ-IND-19</p>
--	--	--	--	---